

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-2245/SG/ESJ portant ouverture de la session du Certificat d'études primaires (session des adultes et des militaires pour l'année 1975-1976) et nommant les membres de la commission d'examen.

n° 75-2245/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET  
DES SPORTS

Date de publication

4 décembre 1975

Numéro JO

n° 24 du 26/12/1975

Date du numéro

26 décembre 1975

### TEXTE INTÉGRAL

les épreuves de l'examen du Certificat d'études primaires (session des adultes et des militaires) se dérouleront pour l'ensemble du Territoire le mercredi 17 mars 1976 dans les locaux de l' »école primaire de la zone portuaire sud et l'école de la République à partir de 6 heures, selon l'horaire établi par note de service du directeur de l'Enseignement. L'épreuve facultative d'arabe littéral aura lieu le mercredi 10 mars 1976 à l'école de la zone, portuaire sud à partir de Neures.